

Entrée en maternelle : partager la réflexion

Entretien avec **Thierry Vasse**, inspecteur de l'éducation nationale



Accueillir à la maternelle

L'entrée à l'école maternelle constitue un enjeu fondamental pour la poursuite de la scolarité. Certaines familles font le choix, lorsque cela est possible, de scolariser leur enfant avant l'âge de trois ans. L'école doit donc s'adapter à cette réalité. Force est de constater que si tous les enfants ne sont pas prêts à entrer à l'école avant trois ans, et ce pour toutes sortes de raisons, les écoles ne sont pas toujours prêtes à accueillir un enfant si jeune. La formation des enseignants est donc essentielle et le document d'accompagnement des programmes *Pour une scolarisation réussie des tout petits*¹ constitue un outil précieux. Pour réussir cette première scolarisation, que l'enfant ait deux ou trois ans, il est nécessaire de partager la réflexion avec les autres professionnels de la petite enfance et de définir, avec les pédiatres, les médecins de la Protection maternelle infantile (PMI), les éducatrices de jeunes enfants, les assistantes maternelles, les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), les conditions d'un accueil réussi. Quels sont les critères d'entrée en maternelle ? Comment identifier les points de repères essentiels permettant de travailler en amont avec les parents ?

Travailler en partenariat

En Loire-Atlantique, un stage a été élaboré en collaboration avec le Centre de formation des éducateurs de jeunes enfants des Pays-de-Loire et cinq communes de la région. Il est ouvert à tous les professionnels des crèches, haltes garderies, lieux multi-accueils, aux assistantes maternelles travaillant à proximité des écoles et les municipalités ont libéré les ATSEM pour qu'elles partagent, durant quatre jours, cette formation avec leur enseignante. Le stage, d'une durée de trois semaines pour les enseignants, accueille sur des journées spécifiques une trentaine d'ATSEM et une quarantaine d'autres professionnels. La matinée est

consacrée à une conférence et l'après-midi au partage des conceptions et des pratiques sur des thèmes comme la santé, l'évolution de la famille, les problématiques de la petite enfance aujourd'hui, etc. La visite des différentes structures permet également de développer une meilleure interconnaissance. Cette construction d'une culture commune est fondamentale dans le cadre d'un travail partenarial. Bien évidemment, les autres temps de formation destinés aux enseignants sont consacrés à une réflexion approfondie sur les activités pédagogiques. La maternelle est une école : comment organiser les apprentissages pour des enfants de deux ans, de trois ans ? Comment les aider à se construire comme élèves ? La spécificité des classes de petites et toutes petites sections nécessite un accompagnement des maîtres pour développer les approches pédagogiques et didactiques adaptées. L'efficacité d'un tel stage est sans aucun doute liée à l'analyse commune des particularités du contexte et des besoins des acteurs de terrain. Il ne peut produire d'effets positifs que si l'encadrement favorise la mobilisation des acteurs, la mise en réseau, la synergie des différents partenaires.

Les effets de la formation

À l'issue du stage, certaines écoles ont mené des projets sur l'aménagement des espaces pour les petites et toutes petites sections. Les responsables des collectivités territoriales, étant sensibilisés aux enjeux de l'accueil en maternelle, apportent davantage leur concours. La mise en place de commissions « petite enfance » qui rassemblent, une fois par trimestre, l'ensemble des structures, est un dispositif précieux. Toutes les problématiques y sont abordées : santé, sommeil, besoins nutritifs, scolarisation mais aussi les

situations particulières. Les échanges visent à mettre en œuvre ce qui est le plus bénéfique pour chaque enfant en créant de la souplesse dans le passage entre les différents modes de garde. La notion de progressivité dans la scolarisation est au cœur du projet éducatif, elle est réfléchie et assortie d'exigences comme la fréquentation régulière en maternelle. Cette collaboration a permis de réaliser une plaquette en direction des parents pour qu'ils puissent identifier chaque lieu : qu'est-ce qu'on y fait ? Quels sont les professionnels qui y travaillent ?

Pour faciliter la première entrée à l'école, des actions qui favorisent la proximité entre l'école maternelle et les structures de quartier ont été développées. L'école ne doit pas être vécue comme un lieu d'abandon mais de promotion. Afin de prévenir l'angoisse de la séparation, les parents sont incités à « préparer » leur enfant en le confiant soit à la famille, soit à des lieux multi-accueils. Et les enseignants de maternelle sont présents, lors de la préentrée, dans les structures d'accueil pour rencontrer leurs futurs élèves et leurs parents. De même, les éducatrices de jeunes enfants accompagnent les tout petits les premiers jours d'école. Ce sont là des dispositifs faciles à mettre en œuvre et porteurs d'effets très positifs. La visibilité de ce partenariat est très rassurante pour les parents.

Réussir son entrée à l'école et sa scolarité sont essentielles pour les enfants et leurs parents mais aussi pour la société dans son ensemble.» ■

1. On peut le télécharger à l'adresse suivante : http://www.cndp.fr/lesScripts/bandeau/bandeau.asp?bas=http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/accueil.htm

Thierry Vasse, inspecteur de l'éducation nationale, s'est depuis longtemps intéressé à l'école maternelle et plus particulièrement à la première année de scolarisation. Pour permettre aux enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions, il a coanimé un stage organisé par l'inspection académique de Loire-Atlantique, en collaboration avec les partenaires de la petite enfance

Sur le site l'inspection académique de Loire-Atlantique, à l'adresse :

http://www.ia44.ac-nantes.fr/04136375/0/fiche___pagelibre/&RH=EcoMat, vous trouverez un guide *Actions de préparation à l'école maternelle*, avec un chapitre consacré aux actions spécifiques en ZEP.

À l'adresse http://www.ia44.ac-nantes.fr/37312812/0/fiche___pagelibre/&RH=EcoMat, vous pourrez télécharger un document de 86 pages, réalisé en 2004 et intitulé *L'entrée de l'enfant à l'école maternelle* ; ce sont les actes du stage départemental regroupant différents partenaires de la petite enfance autour des enjeux de la première scolarisation.